



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45529</b>	De <b>M. Jean-Christophe Lagarde</b> ( UDI et Indépendants - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Justice		<b>Ministère attributaire</b> > Justice
<b>Rubrique</b> > lieux de privation de liberté	<b>Tête d'analyse</b> > Surpopulation carcérale	<b>Analyse</b> > Surpopulation carcérale.
Question publiée au JO le : <b>17/05/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde alerte M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la surpopulation carcérale. Le nombre de détenus a atteint le chiffre historique de 71 053 au mois de mai 2022. Contrairement à ses voisins européens, ce chiffre ne fait qu'augmenter et la France a déjà été condamnée à plusieurs reprises pour atteinte à la dignité de la personne humaine. De plus, cette surpopulation entraîne des conditions de travail déplorables, voire dangereuses, pour tous les agents de l'administration pénitentiaire. Un rapport parlementaire récent a également fait des constats alarmants en la matière. Il lui demande donc quelles sont les mesures prévues pour lutter efficacement contre cette surpopulation dans les prisons françaises.